

Brest,
Le 14/03/23

Communiqué

Signature d'une convention entre l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'Université de Rennes 2, la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Rennes et le SPIP du Finistère dans le cadre d'un projet de recherche autour des programmes REFLECTO



Signée le 12 mars 2024 à la Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES de l'UBO, cette convention définit notamment les modalités et les conditions dans lesquelles chaque partie prenante va collaborer pour mener à bien ce projet de recherche consacré à : « L'accompagnement des personnes placées sous main de justice dans le cadre des programmes REFLECTO : évaluation du dispositif mis en œuvre par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Finistère et de ses impacts ».

REFLECTO : Réduire le taux de récidive des faits de violence

Depuis 2018 le SPIP du Finistère a mis en place des programmes de prévention auprès d'un public condamné pour des faits de violence et susceptibles de récidiver, intitulés REFLECTO. Objectif : réduire le taux de récidive de ces actes de violence et plus particulièrement la récidive en matière de violences conjugales. Un premier programme REFLECTO a été mis en place en 2018 pour les auteurs de tout type de violence. Un second programme a été lancé en 2021 autour des violences conjugales.

« Les professionnels du SPIP ont construit et adapté le programme REFLECTO à partir de programmes déjà évalués et éprouvés au Québec. C'est une prise en charge collective et innovante systématiquement tournée vers la prévention. Notre but est d'accompagner les auteurs de violences, en milieu ouvert comme en détention, afin qu'ils identifient par eux-mêmes les mécanismes du passage à l'acte, les freins et les ressources, afin de s'inscrire à terme dans une dynamique de changement. 36 sessions ont été organisées, dont 17 sur les violences conjugales, ce qui fait 250 personnes accompagnées depuis la création des programmes REFLECTO dont 100 en 2023. ». Charlotte Schmouchkovitch, Directrice du SPIP 29

Un projet de recherche pour mesurer l'impact des programmes REFLECTO sur la récidive

Afin d'augmenter plus encore l'efficacité de ces programmes et de les essayer plus largement à l'échelle nationale, le SPIP et la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Rennes se sont associés à l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Rennes 2 pour mener un projet de recherche visant à mesurer concrètement et scientifiquement l'impact des programmes REFLECTO sur le risque de récidive. Ce partenariat a été formalisé, le 12 mars 2024, par la signature d'une convention entre les différents acteurs du projet. Les travaux de recherche sont réalisés par les chercheurs du LP3C (Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication) de Rennes 2 et du LabLEX (Laboratoire de Recherche en Droit) de l'UBO. Ils sont soutenus financièrement par l'IERDJ (Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice) qui a accordé une subvention pour leur réalisation. Le projet a débuté mi-2023 et prendra fin en décembre 2025.

« Nous allons étudier les éléments concrets permettant de montrer que les modifications de comportement qu'on observe chez les personnes accompagnées dans le cadre des programmes REFLECTO n'est pas le fait du hasard, mais est lié au travail d'accompagnement des professionnels. Nous allons mesurer ainsi la capacité d'empathie de ces personnes, leurs compétences psycho-sociales, si elles se saisissent mieux de la relation avec les professionnels, si elles ont une meilleure capacité à mettre en mot plus facilement leur pensée plutôt que de la mettre en action... Et si tout cela a un impact sur leur risque de récidive. Nous allons tâcher de

capter ces éléments via une recherche expérimentale en comparant les personnes accompagnées dans le cadre des programmes REFLECTO avec des personnes accompagnées autrement. Nous allons mener également une double approche sur la base quantitative avec des questionnaires et sur la base qualitative avec des entretiens plus poussés. » Cinzia Guarnaccia, Maitresse de conférences habilitée à diriger des recherches en psychologie, Membre du Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C)

« La justice française n'a pas spontanément le réflexe de l'évaluation. Il y a pourtant un véritable besoin émis par les autorités judiciaires, qui souhaitent mesurer la performance de leurs dispositifs. Et par les universités qui souhaitent enrichir et développer leurs travaux de recherche ainsi qu'une approche pratique nourrissant la construction des enseignements. A Brest, un lien étroit a été créé entre les autorités judiciaires et l'université. Nous avons ainsi déjà mené différents projets d'études et d'évaluation conjoints. Cette recherche est une nouvelle illustration de ces partenariats, offrant par ailleurs l'opportunité d'une approche pluridisciplinaire en sciences humaines, droit et psychologie. » François-Xavier Roux-Demare, Vice-président en charge de l'université européenne SEA-EU, Doyen honoraire de la Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES de l'UBO et maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, membre du Lab-LEX

« Ce rapprochement entre l'université et les institutions judiciaires est nécessaire, au-delà de la loi, pour savoir si l'on va dans la bonne direction. S'interroger sur l'efficacité de ce que nous mettons en œuvre est vraiment crucial. La problématique de la récidive est de plus un sujet fondamental pour la justice. Tout travail de recherche mettant en lumière ce mécanisme de la répétition est très important et utile pour nous. Nous appréhendons souvent, dans le monde judiciaire, la récidive sous la forme de la gravité, moins sur l'angle du « pourquoi il y a récidive ». Jamais on ne s'interroge sur le recommencement, notamment en matière de violence. » Camille Miansoni, Procureur de la République de Brest

« Avec ses 13 unités de recherche consacrés aux sciences humaines et sociales, dont le Lab-LEX, l'UBO contribue à dresser un bilan sur les questions sociales et environnementales majeures de notre temps afin de proposer ensuite de possibles solutions. L'UBO se place ainsi au cœur des enjeux sociétaux actuels et futurs et y prend pleinement sa part. Nous apportons notamment notre expertise, la démarche, les méthodologies et les critères d'évaluation propres à la recherche, pour avoir la capacité ensuite de fonder une décision sur des preuves par une approche rationnelle. Nous apportons également des mots sur les maux, ceux dont souffrent nos concitoyens, afin de mieux les comprendre pour essayer d'améliorer la situation. » Professeur Tristan Montier, Vice-président recherche et innovation de l'UBO

Violence et récidive : quelques chiffres clés

15 % de récidive des faits de violence (tout type de délit) à l'échelle nationale

16 % de récidive des faits de violences conjugales à l'échelle nationale et 16,5 % dans le Finistère

En 2019, 40 % des personnes condamnées pour tout type d'infraction et près de 40 % des personnes condamnées pour violence volontaire étaient en état de récidive légale ou de réitération.

En 2016, 31 % des personnes sortant de prison ont à nouveau été condamnées dans l'année qui a suivi leur libération. Parmi eux, 79 % sont sanctionnés d'une nouvelle peine d'emprisonnement ferme.

2/3 des gardes à vue en 2023 à Brest concernent des faits de violence.



Université de Bretagne Occidentale

Université de Bretagne Occidentale

Forte de ses 23 000 étudiants, 1 300 enseignants-chercheurs et chercheurs, 900 personnels administratifs et techniques et 36 unités de recherche qui la font vivre au quotidien, l'UBO réussit le pari d'être une université de proximité, tout en rayonnant au niveau national et international. Empreinte de 50 années de conquête universitaire, l'UBO est reconnue pour son large choix d'enseignements avec plus de 300 formations ainsi que pour l'excellence de ses recherches scientifiques. En l'espace d'un an, l'UBO s'est ainsi hissée de la 11e à la 5e place au classement mondial de Shanghai dans le domaine de l'océanographie, sur les 2500 établissements d'enseignement supérieur en compétition. L'UBO partage ce résultat exceptionnel avec le CNRS, l'IRD et l'IFREMER, co-tutelles des 7 Unités Mixtes de Recherche entièrement dédiées à la mer et basées à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM).



Université Rennes 2

L'Université Rennes 2 est le plus important centre de recherche et d'enseignement supérieur en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales de l'Ouest de la France. Chaque année, elle accueille plus de 22000 étudiants dont 3 000 en reprise d'études, au sein de 24 départements de formation. Elle regroupe 21 unités de recherche, dont 4 unités mixtes CNRS. Sources de dynamisme et de créativité, les domaines de formation et de recherche de l'Université Rennes 2 permettent à sa communauté, tant étudiante que scientifique, de participer activement aux grandes questions de société. De plus, l'université est le centre d'une vie culturelle riche et constamment renouvelée grâce aux initiatives et activités de sa communauté, à ses installations et à ses partenariats avec de grands lieux culturels de la ville et de la région.

Contact Presse

Cécile Bergeret | Attachée de presse de Rennes 2

cecile.bergeret@univ-rennes2.fr | +33(0)6 12 52 42 58

Emilie PAUL | Attachée de presse de l'UBO

emilie.paul@univ-brest.fr | +33(0)6 65 60 86 91